UNE HISTOIRE SANS PAROLES

Livret pédagogique

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

Livret pédagogique

Avec le soutien de:

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

DILRAH

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

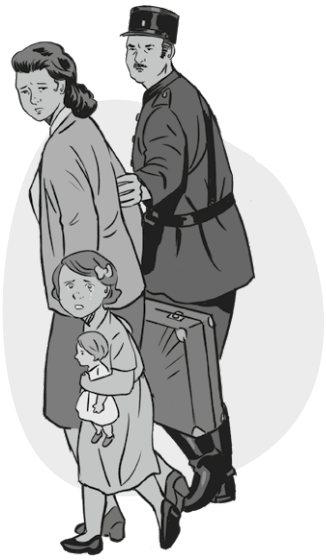

UNE HISTOIRE SANS PAROLES

pour aborder l'histoire de la Shoah en Histoire et en EMC avec les élèves de cycle 3 et de cycle 4.

Cette « histoire sans paroles » a été inspirée par des récits d'enfants juifs cachés et sauvés pendant la Seconde Guerre mondiale en France. Nous la dédions en particulier à **Maurice Baran-Marszak, Simone Fenal, Charles Finel, Françoise Hirsch, Félix Jastreb, Rachel Jedinak, Joseph Joffo, Mireille Gluckman-Raymond, Sylvain Levy, Bernard Lobel, Léa Naveau, André Panczer, Ginette Princ et Janine Sperling.**

Liliane Klein-Lieber, dite Luciole, a participé au sauvetage d'enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en France, en les convoyant et leur procurant une fausse identité. Plusieurs dessins de cette histoire rendent hommage à cette héroïne de la résistance juive disparue le 8 juillet 2020.

Sur une idée pédagogique originale de **Dyna Lancry**
Scénario et coordination : **Élisabeth Haroche, Galith Touati**
Illustrations : **Hervé Duphot**
Rédaction : **Isabelle Denis, Galith Touati**
Conception graphique : **Valérie Delebecque**
Relecture : **Séverine Fix, Laurent Klein, Dyna Lancry, Léo Lecardonnel**
Remerciements à **Lior Lalieu-Smadja** (Mémorial de la Shoah)

↓

Version numérique téléchargeable
sur le site de l'association
L'enfant et la Shoah – Yad Layeled France
www.lenfantetlashoah.org

SOMMAIRE

6 ..... AVANT-PROPOS

7 ..... PRÉFACE

8 ..... LIENS AVEC LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

9 ..... DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

10 ..... QUE DISENT CES 12 DESSINS ?
QUE VOIT-ON ? QUE SAIT-ON ?
Premier dessin – **Avant l'Occupation**
Deuxième dessin – **L'Occupation**
Troisième dessin – **L'arrestation**
Quatrième dessin – **Le Vél' d'Hiv**
Cinquième dessin – **La cache**
Sixième dessin – **Le sauvetage**
Septième dessin – **La zone libre**
Huitième dessin – **Vie d'enfant caché**
Neuvième dessin – **La Libération**
Dixième dessin – **La maison d'enfants/Les retrouvailles**
Onzième dessin – **La vie après**
Douzième dessin – **La mémoire**

18..... CHRONOLOGIE

19..... LES JUIFS DE FRANCE
Fiche photocopiable pour les élèves

20..... DOCUMENTS HISTORIQUES

25..... LES LIVRES, LES FILMS ET LES RÉCITS QUI ONT INSPIRÉ CETTE HISTOIRE

25..... ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

26..... AUTRES KITS PÉDAGOGIQUES
DE L'ASSOCIATION L'ENFANT ET LA SHOAH – YAD LAYELED FRANCE

AVANT-PROPOS

Ce projet est né d'une rencontre entre Dyna Lancry, directrice de l'école Kitov (Paris 17e), et Galith Touati, directrice de l'association *L'enfant et la Shoah – Yad Layeled France,* qui a eu lieu en 2019, le 27 janvier, Journée internationale de la mémoire de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité.

Il y a une quinzaine d'années, Dyna Lancry a élaboré un outil pédagogique original qu'elle a expérimenté pour aborder l'histoire de la Shoah en classe de CM2. Intitulé *« La Maison du silence »,* ce matériel est composé d'une douzaine d'images réalisées par un professeur d'art plastique, Céline Ktorza, à partir d'indications très précises crayonnées par madame Lancry.

Partant d'une rue animée dans une ville bientôt occupée par les nazis, et où le ravitaillement commence à s'amenuiser, la succession d'images aborde progressivement la destruction des Juifs d'Europe à travers des restrictions et des interdictions de plus en plus visibles. La persécution des Juifs est représentée par le port obligatoire de l'étoile jaune, les arrestations, la déportation dans un wagon à bestiaux, les camps de concentration et l'extermination. Les dernières images illustrent la foi dans la reconstruction du peuple juif.

L'association L'enfant et la Shoah – Yad Layeled France, qui conçoit des ressources pédagogiques depuis 1997, a été séduite par l'idée d'une histoire sans paroles faisant appel à l'observation des élèves. Elle a proposé à Dyna Lancry de participer à la création d'un nouvel outil pédagogique dédié aux élèves de cycles 3 et 4, selon les instructions officielles de l'Éducation nationale.

En collaboration avec Élisabeth Haroche, auteure et éditrice, un scénario a été élaboré, qui conserve l'originalité d'un récit en images. Sa spécificité est que, s'il ne relate pas l'histoire d'une famille en particulier, il rend compte d'événements authentiques, le scénario ayant été écrit à partir de la confrontation de plusieurs récits et ouvrages historiques.

De la première image, évoquant l'histoire d'une famille en France avant la Seconde Guerre mondiale, jusqu'au dernier dessin, insistant sur l'importance de se souvenir aujourd'hui de cette tragédie, le scénario met l'accent sur l'expérience d'un enfant caché. Il souligne l'hommage rendu aux Justes parmi les Nations qui ont participé au sauvetage des Juifs.

Telle qu'elle est conçue, cette histoire dessinée par Hervé Duphot touchera tous les âges, dans tous les pays. Nous lui avons en définitive choisi le titre, *Une Histoire sans paroles.* Il désigne le dispositif pédagogique (des images sans textes) mais confesse également que, malgré nos tentatives d'en parler le mieux possible, aux jeunes en particulier, cette tragédie, la Shoah, nous laisse irrémédiablement sans voix.

PRÉFACE

Il est des situations où les mots n'ont pas leur place, le silence suffit…

Chacun traduira sa peine avec ses mots.

La période de la Shoah a marqué tout particulièrement l'histoire du peuple juif mais encore l'histoire du monde.

Connaître, savoir, s'informer, questionner sont autant d'obligations pour chacun d'entre nous, afin de transmettre et maintenir la chaîne de notre histoire sans rien oublier. Jamais !

Il ne s'agit pas de droit de savoir ni de volonté, mais d'obligation.

L'ignorer, c'est apprendre l'indifférence à soi, à l'autre.

L'ignorer, c'est prendre le risque de revivre l'horreur et d'en être le témoin silencieux.

Non, jamais !

Pour vous, parents, ces images peuvent être l'occasion d'aborder l'histoire de la Shoah avec vos enfants, dans un langage adapté.

Vous inventerez votre texte. Vous utiliserez les mots qui vous paraissent adéquats en fonction de l'âge et de la sensibilité de ceux qui vous écoutent.

Pour vous, enseignants, cet outil pédagogique vous permettra de sensibiliser les élèves, en les écoutant exprimer leurs sentiments et émotions sur la misère croissante qui se dessine page après page.

Les laisser exprimer la peur, la soumission, l'exclusion, l'enfermement, la rupture, la souffrance, la douleur, la mort et enfin l'espoir.

Pour les classes du CM2 au collège (4e), chaque page pourra être commentée selon l'âge des enfants et donnera lieu à des productions d'écrits de plus en plus complexes.

Sur le plan pédagogique, cette méthode permettra aux enseignants de préparer progressivement les élèves à cette période de l'histoire et facilitera psychologiquement la connaissance et la découverte des lieux de mémoire, organisée en général en classe de 3e.

Dyna Lancry
Directrice de l'école Kitov
(Les institutions Sinaï)

LIENS AVEC LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations sont abordés en Histoire, en classe de CM2. En classe de 3e, les mêmes thèmes sont approfondis afin de donner aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain.

L'histoire des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale permet d'aborder en classe les trois finalités de l'enseignement moral et civique : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République et construire une culture civique.

→ Les élèves apprendront à :
— agir en tenant compte des autres ;
— accepter les différences ;
— exprimer leurs émotions et leurs sentiments ;
— être capable d'empathie ;
— respecter tous les autres et appliquer les principes de l'égalité ;
— développer la réflexion critique ;
— distinguer leur intérêt personnel de l'intérêt collectif ;
— devenir acteurs de leurs choix ;
— se sentir responsables envers autrui.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. OBSERVATION

Les élèves découvrent en silence la série de dessins qui leur est présentée dans l'ordre. L'enseignant peut choisir de les projeter sur grand écran ou en utilisant les planches de format A4 et les dépliants.

Une fois les douze dessins découverts, on procède à une «relecture», dessin par dessin, en trois étapes:
— **les dessins n° 1 à n° 4:**
d'avant la guerre à la rafle du Vél' d'Hiv;
— **les dessins n° 5 à n° 8:**
pendant la guerre:
la vie d'un enfant caché;
— **les dessins n° 9 à n° 12:**
après la guerre:
reconstruire et transmettre.

À chaque étape, l'enseignant propose à ses élèves de décrire ce qu'ils voient et ce qu'ils comprennent de ces dessins. Ils pourront comparer les images, repérant ce qui a changé de l'une à l'autre et expliquant ce qui a pu se passer. On peut également proposer aux élèves d'émettre des hypothèses, à la fois sur ce qui s'est passé depuis l'image précédente, et sur la suite de l'histoire, telle qu'ils l'imaginent.

2. DÉCRYPTAGE

Introduisant des éléments du contexte historique permettant de comprendre chaque image, l'enseignant retrace, pour et avec ses élèves, la vie d'une famille juive de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'appuie, s'il le souhaite, sur les documents d'archives et les photographies proposés dans ce livret.
→ voir pages 20 à 24 «Documents historiques».

3. ANALYSE

Dans chaque dessin, les élèves peuvent relever des indices caractéristiques de la situation de cette famille juive.

Les lois de discriminations et les obligations ressortent de l'interprétation des dessins.

4. PRODUCTION D'ÉCRITS OU D'IMAGES

Après les phases d'observation, de décryptage et d'analyse, l'enseignant pourra proposer à ses élèves de:
— **résumer en une dizaine de lignes l'histoire qu'ils ont découverte et l'illustrer à leur manière;**
— **construire un récit en images partant d'un événement historique ou de l'actualité;**
— **écrire une liste de mots, ou créer une bande dessinée, en lien avec le ressenti de l'enfant juif caché et de leur propre réaction par rapport à cette histoire en images;**
— **inventer le dialogue correspondant à l'un ou l'autre des douze dessins.**
Exemples:
• *Qu'a pu dire la gardienne de l'immeuble lorsqu'elle a fait entrer le garçon dans sa loge? (3e dessin)*
• *Qu'a pu penser en lui-même le garçon réfugié dans le grenier? (5e dessin)*
• *Imagine le dialogue du père et de son fils lorsqu'ils se retrouvent (10e dessin).*

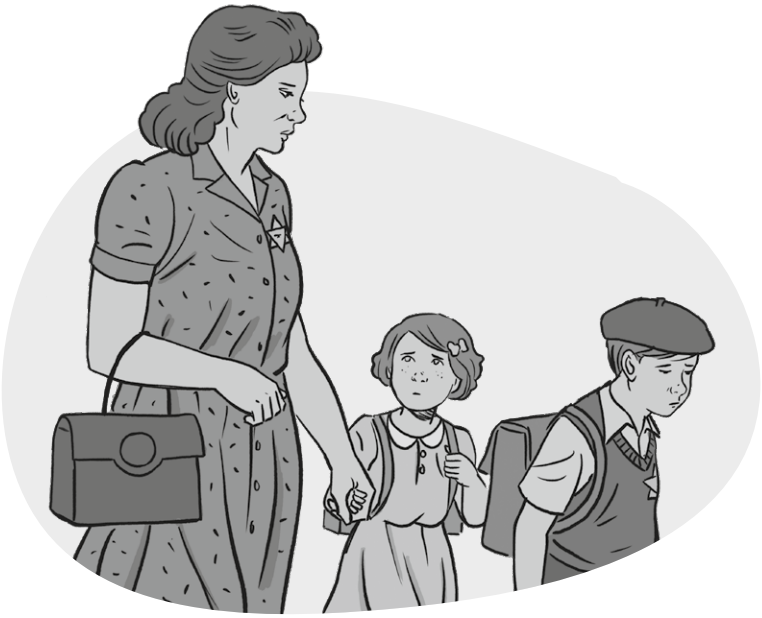

QUE DISENT CES 12 DESSINS ?

Dans cette partie, nous décryptons chaque dessin en restituant le contexte historique.

Nous proposons à l'enseignant des clés d'interprétation, observant ce qui change et ce qui reste identique d'une illustration à l'autre. Ces pistes sont autant de questions susceptibles d'être posées aux élèves.

Les mots en gras (éventuellement inscrits au tableau) seront explicités afin d'être réintroduits lors de la production d'écrits.
Des suggestions de documents historiques peuvent permettre de stabiliser les connaissances des élèves en vue de la rédaction.

Les dessins N° 1 À N° 4

D'AVANT LA GUERRE À LA RAFLE DU VÉL' D'HIV

1. Avant l'Occupation

QUE VOIT-ON ?

Une rue de Paris, une marchande de quatre-saisons sur le trottoir, une boulangerie bien achalandée. La concierge, devant sa porte, discute avec un petit garçon qui habite peut-être dans le même immeuble.
Une grande complicité émane du geste d'affection de la gardienne. Une voiture passe. Des personnes sont attablées à la terrasse d'un café.
C'est l'été, des fenêtres sont ouvertes au premier étage d'un immeuble. On aperçoit un enfant et ses parents. Le père travaille sur une machine à coudre. Un petit chandelier à sept branches est posé sur un meuble, un poste de radio sur un autre.

QUE SAIT-ON ?

Avant la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des Juifs qui vivent en France habitent en ville et en particulier à Paris. Un très grand nombre d'entre eux ont immigré de Pologne ou de Russie. En 1939, ils vivent dans des quartiers populaires (11e, 20e arrondissements par exemple). Leurs enfants sont nés en France et scolarisés dans les écoles publiques, cela favorise leur naturalisation. Ces enfants vivent **une vie ordinaire d'enfants**. Leurs parents occupent des emplois modestes. Certains travaillent dans la confection, vendant leur production sur les marchés. Leurs appartements leur servent souvent d'ateliers. Le soir, on range la machine à coudre pour pouvoir déplier les lits-cages des enfants. Dans le faubourg Saint-Antoine (Paris 11e), où traditionnellement s'exercent les métiers du meuble, nombreux sont les ébénistes, tapissiers, vernisseurs juifs d'origine polonaise mais aussi turque ou grecque.
Le chandelier à sept branches ou Ménorah est un symbole du judaïsme. Il signale que la famille qui vit dans cet appartement est vraisemblablement d'origine juive, même si elle n'est pas nécessairement pratiquante.
Les Juifs étrangers seront les premières victimes des persécutions antisémites du régime de Vichy.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 20

- Photographie de Simone Miliband avec ses parents, Léon et Ida en 1937. Ils vivent dans un deux-pièces, au 8 rue de Bagnolet (Paris 20e). Les parents, maroquiniers de profession, travaillent dans leur appartement.

© COLL. SIMONE MILIBAND-FENAL.

2. L'Occupation

QUE VOIT-ON ?

Nous sommes dans le même quartier, la même rue. La scène se passe le matin. Une queue s'est formée devant la boulangerie. La gardienne de l'immeuble est sur le pas de la porte. Derrière la fenêtre du premier étage, le père observe sa femme et ses deux enfants qui sont dans la rue. La mère et le plus âgé de ses enfants (qui discutait avec la gardienne sur la précédente image) portent **une étoile jaune**, la petite fille n'en porte pas.
Une voiture à gazogène passe. Un panneau indique la direction d'un « abri ».

QUE SAIT-ON ?

La scène se déroule en zone occupée pendant **l'Occupation**. Nous sommes en juin ou début juillet 1942 car le port de l'étoile jaune est devenu obligatoire, pour toute personne juive de plus de six ans, à partir du 6 juin 1942 dans la zone occupée. On suppose donc que la petite fille qui ne porte pas d'étoile a moins de six ans. Le père semble être inquiet à la fenêtre, sans doute qu'il ne sort déjà plus, afin de ne pas prendre le risque d'être arrêté en pleine rue, les hommes jeunes étant, jusqu'en juillet 1942, les cibles des rafles (arrestations massives de personnes).
À partir de la rafle du Vél d'Hiv le 16 juillet 1942, les femmes, les enfants et les vieillards juifs sont également concernés par les arrestations.
La file d'attente devant la boulangerie suggère que les clients espèrent obtenir les quelques denrées disponibles en cette période de pénurie. Les Juifs, quant à eux, n'ont pas le droit de faire leurs courses aux mêmes heures que le reste de la population. Ils peuvent fréquenter les commerces à partir de 16 heures, lorsqu'il n'y a déjà presque plus rien à vendre.
Le panneau "abri" indique la direction d'un lieu en sous-sol où les civils peuvent s'abriter des bombardements.

DOCUMENTS HISTORIQUES, P. 20-21

- Carte d'identité frappée du tampon Juif.
- Ordonnance allemande du 29 mai 1942 sur l'obligation du port de l'étoile jaune.
- Parc à jeux interdit aux enfants juifs.

PHOTOGRAPHIE 1942. © MÉMORIAL DE LA SHOAH.

3. L'arrestation

QUE VOIT-ON ?

On assiste à une scène d'**arrestation** dans l'immeuble. Un policier est en train d'arrêter les parents et un des enfants, la petite fille. Ils sont emmenés vers un autobus dont on aperçoit la plateforme. L'autre enfant, le garçon est dans le hall de l'immeuble. Il est en pyjama et tient dans ses bras un ours en peluche. Il semble que la gardienne cherche à l'empêcher de se faire remarquer. L'inquiétude se lit sur les visages. Une femme derrière ses volets entrouverts assiste à l'arrestation. Comment interpréter le regard du policier qui tient le bras de la mère ? S'est-il rendu compte qu'une personne de la famille est restée dans l'entrée de l'immeuble ?

QUE SAIT-ON ?

Les parents et la petite fille sont encadrés par des policiers : ce sont des policiers français qui procèdent aux arrestations. La scène représente la grande rafle qui a lieu à Paris le 16 juillet 1942, très tôt le matin. On désigne cette arrestation massive comme la **rafle du Vél' d'Hiv**.
La gardienne vient de soustraire le petit garçon à la vue des policiers, lui permettant d'échapper à l'arrestation. L'enfant a sans doute dormi chez elle. La veille, face à la rumeur d'une rafle imminente, les parents ont réussi à convaincre leur garçon de dormir chez la gardienne. La petite sœur, trop jeune, n'a pas voulu quitter ses parents.
Des témoignages rapportent que certains policiers ne sont pas intervenus, pour permettre à des enfants de s'échapper en faisant semblant de ne pas les voir.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 21
- Témoignage de Rachel Jédinak, extrait de *Traqués, cachés, vivants. Des Enfants juifs en France (1940-1945)*, L'HARMATTAN, 2004, P. 166

4. Le Vél' d'Hiv

QUE VOIT-ON ?

Une foule énorme est regroupée dans un lieu ressemblant à un stade ou un hippodrome. Les gradins sont remplis de **familles** (de très vieilles personnes jusqu'à de tout petits enfants).
Au premier plan, on reconnaît la petite fille avec ses parents. Un enfant pleure. Il semble faire très chaud, car les hommes ont ôté leur veste.
Le bâtiment est éclairé, la police française surveille.

QUE SAIT-ON ?

Les familles juives détenues au Vélodrome d'Hiver (Vél' d'Hiv) et gardées par la police française sont épuisées de fatigue, de faim et de soif. Il n'y a qu'un seul point d'eau. Quelques jours avant, un accord entre Bousquet et Oberg (les organisateurs des polices française et allemande sur le territoire français) met en œuvre cette rafle visant des Juifs étrangers. Depuis la loi d'octobre 1940, les enfants juifs nés en France de parents étrangers sont considérés comme des Juifs étrangers. Avec cette rafle à Paris, on assiste pour la première fois à l'arrestation de femmes, d'enfants et de vieillards juifs.
Jusqu'à cette date, les 16 et 17 juillet 1942, seuls les hommes juifs jeunes sont arrêtés. Cette grande rafle organisée par la police française aboutit à l'arrestation de plus de 13 000 Juifs, dont 4 115 enfants.
Les familles juives avec enfants sont parquées au Vélodrome d'Hiver, dans le 15e arrondissement de Paris, avant d'être internées dans deux camps du Loiret (Pithiviers et Beaune-la-Rolande) où les mères seront séparées des enfants et déportées avant eux. Les adultes sans enfants sont conduits à Drancy, dernière étape avant leur déportation. Le camp d'Auschwitz, sur le territoire polonais occupé, est la principale destination des déportés juifs de France.

DOCUMENTS HISTORIQUES, P. 21-22
- Liste originale des déportés du convoi 20 parti de Drancy le 17 août 1942.
  © MÉMORIAL DE LA SHOAH.
- Entrée du camp de Birkenau, 1945 (portail).
  PHOTOGRAPHIE © MÉMORIAL DE LA SHOAH.

→ QUE NOUS RACONTE CETTE SÉRIE DE QUATRE IMAGES ?

La vie ordinaire d'une famille juive à Paris avant la guerre est complètement bouleversée par les lois antijuives qui sont mises en œuvre par le régime de Vichy et les ordonnances allemandes.
Dans la France occupée par l'Allemagne nazie, les obligations (port de l'étoile jaune, recensement des Juifs, tampon juif sur les documents d'identité…), les interdictions (exercer certains métiers, posséder un poste de radio, aller au cinéma, à la piscine ou dans les parcs) plongent les Juifs dans la peur et un grand désarroi. Sans la possibilité d'exercer leurs métiers, les Juifs se retrouvent sans ressources. Ces persécutions culminent avec leur arrestation et leur déportation dans les camps nazis.

Les dessins N° 5 À N° 8

PENDANT LA GUERRE : LA VIE D'UN ENFANT CACHÉ

5. La cache

QUE VOIT-ON ?

Le petit garçon est caché dans une chambre sous les toits. On lui a décousu son étoile. L'inquiétude se lit sur son visage. Il a enlevé son béret et sa chemisette. Il est en maillot de corps, ce qui montre qu'il fait chaud dans cette pièce (sans doute une chambre de bonne de l'immeuble).
La pièce fait penser à un grenier, elle est remplie d'objets vraisemblablement déposés par les habitants de l'immeuble : un vieux landau, un seau, une machine à coudre… Au sol, quelques objets pour le quotidien du garçon : un broc, des boîtes de conserve et un livre. Son ours en peluche est posé sur le lit.

QUE SAIT-ON ?

Nous sommes en juillet 1942. C'est l'été et il fait chaud sous les toits.
L'inquiétude, la peur, la solitude et l'attente sont le quotidien des milliers d'enfants juifs qui entrent dans la clandestinité à partir de la grande rafle de 1942. La plupart d'entre eux quitteront la capitale après la rafle du Vél' d'Hiv.
C'est sans doute la gardienne qui a trouvé cette cache pour l'enfant. Dans cette histoire, la gardienne participe au sauvetage de l'enfant, en le cachant. Dans certains cas, ce sont les gardiennes qui dénoncent les familles juives.
La veille de la rafle du Vél' d'Hiv, des familles juives (pas toutes) sont informées par des policiers bienveillants que des arrestations vont avoir lieu le lendemain. Si elles le peuvent, elles quittent leurs appartements en espérant échapper aux arrestations. Plus de 13 000 Juifs sont arrêtés durant cette rafle, dont 4 000 enfants.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 22

- Anne Frank et sa famille se sont cachées pendant deux ans dans le grenier de cet immeuble à Amsterdam avant leur arrestation et leur déportation à Auschwitz le 2 septembre 1944.

© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

6. Le sauvetage

QUE VOIT-ON ?

Nous sommes dans une rue de Paris.
Une dame élégante se tient devant un car. Elle tient par la main deux enfants dont le petit garçon qui était précédemment dans le grenier.
Les enfants portent un sac à dos, un béret, l'équipement pour passer quelques jours dans la nature. La tête de l'ours en peluche dépasse du sac à dos de l'enfant.
Un homme pointe sur un document les noms des enfants qui entrent dans le car.

QUE SAIT-ON ?

L'enfant est sur le point de quitter Paris pour trouver un refuge plus sûr. La femme élégante fait partie d'une **association qui accepte de cacher les enfants**. De très nombreux enfants juifs qui ont pu échapper à la rafle du Vél' d'Hiv sont pris en charge par des organisations de sauvetage (confessionnelles ou laïques). Ces réseaux les placent soit dans des institutions (couvents, maisons d'enfants, internats…), soit dans des familles d'accueil. Certains enfants passent clandestinement la frontière suisse avec l'aide de résistants et de passeurs. La résistance juive s'est donné pour objectif principal, dès l'année 1941, le sauvetage des enfants.

À la rentrée scolaire d'octobre 1942, des milliers d'enfants juifs ne sont pas de retour dans leurs écoles. Ils ont été arrêtés ou sont entrés dans la clandestinité.
Le petit ours qui dépasse du sac à dos est le seul objet qui reste à l'enfant de sa vie d'avant mais c'est également un clin d'œil des auteurs de cette histoire à un livre de référence pour la jeunesse abordant l'histoire de la Shoah : *Otto. Autobiographie d'un ours en peluche,* de Tomi Ungerer.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 22

- Pour protéger les enfants, le comité Amelot, une organisation juive de sauvetage, évacue l'orphelinat de la Varenne en mars 1943.

© MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. OSE

7. La zone libre

QUE VOIT-ON ?

Un groupe, dont fait partie le garçon, est en train d'escalader une colline, guidé par un adolescent. La progression est difficile. Les personnes sont encombrées par leurs sacs et leurs valises. Elles sont habillées comme des citadins, et non comme des paysans, les femmes portent des chaussures qui ne conviennent pas pour ce type de « promenades ».

8.
Vie d'enfant caché

QUE SAIT-ON ?

L'adolescent est un passeur guidant un groupe de réfugiés juifs tentant de passer clandestinement la **ligne de démarcation.** Mais cette image pourrait aussi bien représenter la tentative de franchir clandestinement la frontière qui sépare la France de la Suisse.
Jusqu'en novembre 1942 et l'invasion de la zone libre, au Sud, par l'armée allemande, les lois imposées par l'occupant allemand concernent la zone occupée, au Nord. C'est pourquoi, malgré l'interdiction de la franchir, la plupart des familles tentent de passer la ligne de démarcation, frontière entre ces deux zones.
Ce sont des passeurs qui aident les familles à passer cette ligne. La grande majorité le fait contre de l'argent. Les passeurs bénévoles sont une minorité.
Des rafles effectuées par des policiers et des gendarmes français ont lieu aussi en zone libre dès l'été 1942. C'est pourquoi l'entrée dans la clandestinité passe par la fabrication de faux papiers et l'obligation pour les enfants de cacher leur identité juive et de changer de nom. La crainte de ne pas se souvenir de leur nouveau nom sera partagée par tous les enfants.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 23

- Témoignage d'André Panczer, extrait de *Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis...*, ÉDITIONS DE L'OFFICINE, 2008, P. 46

QUE VOIT-ON ?

Le garçon est accueilli **chez des paysans**. Il est reçu à la ferme par une famille nombreuse, qui ne semble pas argentée. C'est un gamin de la ville, il est effrayé par les poules qui lui picorent les jambes. Cela fait bien rire la famille.

QUE SAIT-ON ?

La plupart des enfants juifs qui se retrouvent **cachés à la campagne** ne connaissaient jusqu'alors que la ville. Ils découvrent alors un autre mode de vie. Certains continuent d'être scolarisés, d'autres ne le sont plus. Parfois ils sont baptisés, les familles d'accueil pensant mieux les protéger en leur faisant apprendre également les prières chrétiennes qu'ils pourraient réciter en cas d'arrestation.
Beaucoup sont sans nouvelles de leurs parents qui se cachent ailleurs ou ont été arrêtés, comme dans notre histoire.
Il faut tenter d'imaginer la vie de ces enfants juifs cachés, séparés de leurs parents mais également de leurs frères et sœurs car il n'est pas toujours possible de cacher les fratries ensemble. Ces enfants craignent de ne pas se souvenir de leur **nouveau nom** et de s'exposer au danger s'ils ne retiennent pas une autobiographie fictive.
Cette nouvelle vie signifie également la rupture avec les traditions dans lesquelles ils ont été élevés jusque-là, voire des pratiques religieuses. Parfois, ils rompent avec la langue yiddish (langue commune à de nombreux Juifs d'Europe orientale ou ashkénazes) que certains parlaient avec leurs parents.
Parmi ces enfants cachés, certains séjournent longtemps dans la même famille, d'autres changent souvent de lieu d'accueil, la crainte des arrestations se faisant sentir.

Des enfants juifs sont également accueillis dans des maisons d'enfants, des internats ou dans des couvents catholiques. Les familles ou les institutions qui leur viennent en aide prennent des risques pour les sauver.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 23

- Jean-Pierre et Bernard Eizikman étaient parisiens. Ces deux enfants juifs ont été accueillis clandestinement par Alexandrine Godin, agricultrice en Savoie. Ils posent tous les trois sur cette photo prise en 1944.

© MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. YORAM DEGANI.

→ QUE NOUS RACONTE CETTE SÉRIE DE QUATRE IMAGES ?

En juillet 1942, pour la première fois, la police française arrête des femmes, des enfants et des vieillards juifs. La population française réagit. Se mettent en place des réseaux de solidarité ou l'aide individuelle. Des personnes désireuses d'aider les familles juives à échapper aux arrestations acceptent de les cacher. À partir de ce moment, un grand nombre d'enfants entame une nouvelle vie clandestine, sous un nouveau nom, sans nouvelles de leurs parents qui se cachent ailleurs ou ont été arrêtés.
Plus de 60 000 enfants juifs ont pu dans ces conditions survivre à la guerre. 11 500 autres enfants ont été arrêtés et déportés. La quasi-totalité a été assassinée dès son arrivée dans le camp d'Auschwitz, principale destination des 76 000 Juifs déportés de France.

Les dessins N° 9 À N° 12

APRÈS LA GUERRE : RECONSTRUIRE ET TRANSMETTRE

9. La Libération

QUE VOIT-ON ?

C'est l'été. Nous sommes dans la cour de la ferme. Les vaches entrent à l'étable. Un **drapeau français** a été élevé au-dessus de la porte d'entrée de la maison située dans la cour.
Le garçon, à l'aide d'une pelle, est en train de ramasser la fiente de poules qu'il rassemble en tas. Il a grandi, il est bronzé et a pris des muscles. Il est presque devenu un fermier. À ses côtés, on retrouve la petite fille de l'image précédente qui, elle aussi, a grandi. Elle donne à manger aux poules. On aperçoit la fermière discutant avec la dame de la sixième image avec son sac à main. Les enfants ne l'ont pas encore vue.

QUE SAIT-ON ?

Le drapeau français signifie que **la libération** de la France par les Alliés et la Résistance a eu lieu durant l'été 1944. Paris est libéré le 25 août. Cela nous laisse supposer que la dame élégante, qui avait été chargée de placer l'enfant dans cette famille à la campagne, revient le chercher afin de le ramener à Paris. Deux ans ont passé.
Des enfants juifs cachés sont restés dans des familles d'accueil plusieurs mois, voire plusieurs années. Le garçon de cette histoire y a séjourné plus de deux ans, entre juillet 1942 (rafle du Vél d'Hiv) et août 1944 (Libération de la France).
Pour les enfants cachés dans des familles qui les ont chaleureusement accueillis (cela n'a pas été le cas pour tous), la fin de la guerre représente, certes, l'espoir (qui sera souvent déçu) de revoir leurs parents, mais les conduit à devoir affronter une nouvelle séparation. À partir des années 1960, beaucoup d'anciens enfants cachés voudront faire attribuer la médaille et le diplôme des **Justes parmi les Nations** à ces personnes qui les ont sauvées, en prenant des risques, leur témoignant ainsi leur reconnaissance et leur attachement.
Si l'on parle de la Libération de la France par la Résistance et du retour à la République autour du Général de Gaulle, il faut noter que les combats ne sont pas terminés sur le front de l'Est ; l'ouverture du **camp d'Auschwitz** par les troupes soviétiques n'aura lieu que le 27 janvier 1945.
Parmi les 76 000 Juifs déportés de France, 69 000 (dont 10 000 enfants) ont été déportés à Auschwitz. On compte entre 3 000 et 4 000 survivants de la déportation dont presque aucun enfant. Ils ne seront de retour en France qu'au printemps 1945.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 23

- Soldat embrassant une femme lors de la Libération de Paris. Août 1944.

© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

10. La maison d'enfants Les retrouvailles

QUE VOIT-ON ?

C'est l'été. Des enfants et de jeunes adultes, qui pourraient être leurs moniteurs, sont à l'extérieur d'un beau bâtiment que l'on aperçoit à l'arrière-plan. La scène fait penser à une **colonie de vacances**. C'est l'heure du goûter dans ce jardin. Certains mangent à table ; certains courent. Il émane une impression de joie de vivre et de bien-être.
Au premier plan, le garçon est dans les bras d'un homme. Il le serre très fort. On reconnaît sous les traits émaciés de cet homme, vêtu d'une chemisette trop grande pour lui, et dont l'avant-bras gauche est tatoué d'un numéro, le père de l'enfant. On peut supposer que le père et son fils ne se sont pas vus depuis très longtemps et essayer d'imaginer la raison.

QUE SAIT-ON ?

Cette scène représente les retrouvailles du père avec son garçon qui vit désormais dans une **maison pour les enfants de déportés**, créée par une organisation juive d'entraide comme l'Œuvre de Secours aux enfants (OSE), l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) ou les Éclaireurs Israélites de France (EIF).
Le père a survécu à la déportation dans le camp d'Auschwitz. Dans ce camp, la majorité des déportés était assassinée dès son arrivée, puis ceux qui entraient dans le camp étaient tatoués par les nazis. Ces détenus n'étaient plus désignés par leur nom mais par ce numéro.
Selon l'orientation politique et religieuse des organisations de sauvetage, les enfants reçoivent une éducation différente. Toutes ces maisons ont néanmoins en commun d'essayer de pallier l'absence des parents et de tenter d'élever les jeunes selon les principes que l'on pense être ceux des parents absents.
Dans ces maisons, où ces jeunes sont accueillis parfois jusqu'à l'âge adulte, beaucoup restent dans l'attente du retour de leurs parents. Lorsque, fait très rare, un parent reparaît, il arrive que son enfant peine à le reconnaître après tant d'années de séparation.

Ce retour possible d'au moins l'un des parents génère un fol espoir pour les condisciples de ces maisons. Hélas, pour la plupart des enfants, les retrouvailles n'auront pas lieu et l'attente sera vaine. Juste après la guerre, malgré la découverte des camps, de nombreux enfants gardent l'espoir de retrouver leurs parents. Les autorités produisant des « actes de disparition », beaucoup veulent croire que cette disparition ne signifie pas la mort. Certains enfants, qui ne sont pas orphelins, sont également placés par leurs familles dans ces maisons car, en 1945-1946, toutes n'ont pas encore retrouvé de logement. Les familles juives ayant été spoliées se retrouvent sans ressources et leur appartement est souvent occupé par une autre famille. Certains parents de retour de déportation confient aussi leurs enfants à ces organismes le temps de retrouver une santé et un équilibre, après le traumatisme de l'expérience concentrationnaire. Si tant est que cela soit possible.
Parmi les enfants qui se retrouvent dans les maisons d'enfants, un très petit nombre sont des enfants qui sont eux-mêmes rescapés de la déportation. Certains, qui n'ont pas été déportés de France, sont aussi accueillis par l'OSE, ce sont « les enfants de Buchenwald ». Parmi eux, on peut citer Elie Wiesel (prix Nobel de la paix), Meyer Lau (grand rabbin d'Israël) et Elie Buzyn (grand témoin).

DOCUMENTS HISTORIQUES, P. 23-24

- 1945, accueil de 1 000 enfants juifs survivants (les enfants de Buchenwald).
  © MÉMORIAL DE LA SHOAH.
- La Chaumière, maison d'enfants accueillant des orphelins de la Shoah.
  © MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. OSE.

11. La vie après

QUE VOIT-ON ?

Le père et le fils sont de retour dans leur immeuble parisien. Nous les voyons à l'intérieur de leur appartement. L'appartement est saccagé, il manque la totalité des meubles. Seuls des objets « négligeables » sont au sol, des papiers, des livres déchirés, de la vaisselle cassée. Le garçon et son père semblent très abattus. La gardienne, qui avait aidé l'enfant à échapper à l'arrestation, est présente aussi et pleure.

QUE SAIT-ON ?

En France, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne nazie et le régime de Vichy mettent en œuvre **la spoliation** des biens des Juifs par des lois permettant de s'emparer de leur entreprise, appartement, outils de travail ou objets de valeur. Ainsi, les commerces sont repris par des administrateurs provisoires chargés de leur vente pour des sommes dérisoires, les biens restés dans les appartements sont emportés et triés avant leur dispersion aux enchères ou leur expédition en Allemagne. Le moindre objet est saisi : vaisselle, meubles, pianos, machine à coudre… Sans compter les œuvres d'art. Des voisins intéressés, ou persuadés que les Juifs arrêtés ne reviendront pas, n'hésitent pas à se servir dans les appartements.
Au lendemain de la guerre, il faut **tout reconstruire**. Les Juifs survivants ne retrouvent pratiquement rien. Certains ne peuvent pas réintégrer rapidement leurs appartements désormais occupés par d'autres familles qui se sont installées pendant leur absence.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 24

- Les biens saisis dans les appartements des Juifs arrêtés sont triés. Paris, 1943.
  © BUNDESARCHIV.

12. La mémoire

QUE VOIT-ON ?

L'enfant dont nous avons suivi l'histoire est devenu un vieil homme. Il est entouré d'un petit garçon et d'une petite fille qui tient le même ours en peluche. C'est l'été. On les voit dans un jardin public à Paris. On aperçoit un immeuble moderne en arrière-plan.
Ils sont face à un mur sur lequel on peut lire « Mémorial des enfants juifs du Vélodrome d'Hiver » au pied duquel ils déposent un bouquet de fleurs. Ils semblent émus.

QUE SAIT-ON ?

Cette image représente le square des enfants du Vél' d'Hiv, situé à Paris dans le 15e arrondissement, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver (le bâtiment a été détruit en 1959) où ont été internés, le 16 juillet 1942, les parents et la petite sœur du personnage principal de cette histoire. Des gerbes de fleurs sont déposées chaque 16 juillet par des associations qui œuvrent pour la transmission de **la mémoire de la Shoah** et par la Ville de Paris.
Ce jardin et ce mur ont été inaugurés en 2017 en souvenir des 4 000 enfants qui ont été arrêtés lors de la rafle du Vél' d'Hiv. Graver leurs noms sur ce mur dans un jardin est très symbolique car les jardins étaient interdits aux Juifs dans la France occupée par les nazis. Des photos d'archives montrent l'entrée des jardins « interdits aux Juifs, réservés aux enfants » en 1942. Mais aussi parce que ces enfants ont été assassinés et n'ont pas de sépulture.
Le vieux monsieur est accompagné de ses petits-enfants qui ont aujourd'hui l'âge que lui-même et sa petite sœur avaient en 1942.

On peut tenter d'imaginer comment il a reconstruit sa vie après la guerre, s'est marié, a eu des enfants puis des petits-enfants. Venir dans ce jardin avec ses descendants montre sa volonté de **transmettre** et de commémorer cette histoire.
De nos jours, sur la façade des établissements scolaires des plaques rappellent que des enfants qui fréquentaient ces écoles ont été arrêtés parce qu'ils étaient juifs.

DOCUMENT HISTORIQUE, P. 24

- Le Mémorial des enfants du Vél d'Hiv rue Nélaton, à Paris, 2020.

PHOTOGRAPHIE © DR.

→ QUE NOUS RACONTE CETTE SÉRIE DE QUATRE IMAGES ?

La découverte de l'horreur des camps de concentration et d'extermination des Juifs met fin, pour la majeure partie des enfants cachés, à l'espoir de retrouver un parent vivant.
Ceux qu'on désignera plus tard comme les « orphelins de la Shoah » sont souvent recueillis à la Libération par les mêmes réseaux qui s'étaient occupés de les cacher. Ils restent parfois dans les maisons d'enfants jusqu'à l'âge adulte.
Ils ne retrouvent rien de leur vie d'avant, pas même une photographie de famille.
Ils construisent leur vie. Meurtris par leur expérience de la guerre et la disparition de leurs parents, beaucoup expriment le désir que la vie prenne le dessus et le souhait de ne pas se retourner sur le passé.
À partir des années 1990, les Associations pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés (AMEJD) entreprennent de faire apposer des plaques dans les écoles pour rappeler que des enfants qui y étaient scolarisés ont été arrêtés et assassinés pour la seule raison qu'ils étaient juifs.
Avec cette initiative, commence à émerger la parole des anciens enfants cachés. Pressés par leurs petits-enfants de témoigner de ce qu'ils ont vécu, ils commencent à raconter à leur famille, dans les écoles. Ils publient aussi leur récit de vie.
Cette volonté de témoigner et de transmettre trouve un écho dans la société française qui prend conscience de ce qu'ont vécu les Juifs pendant la Shoah en France, inaugure des mémoriaux, organise des commémorations : chaque 27 janvier marque la Journée internationale de la mémoire de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité ; chaque dimanche suivant le 16 juillet est officiellement Journée nationale en mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France.
Et désormais, ce chapitre de l'histoire de France est inscrit dans les programmes scolaires.

CHRONOLOGIE

1933

Janvier : Adolf Hitler devient chancelier de l'Allemagne.
Mars : ouverture des premiers camps de concentration en Allemagne pour les opposants au régime nazi.

1935

Septembre : les lois raciales de Nuremberg « pour la protection du sang allemand » privent les Juifs allemands de leurs droits politiques et de leur citoyenneté.

1938

9-10 novembre : des vitrines de magasins juifs sont brisées, des synagogues incendiées et des maisons pillées en Allemagne et dans les territoires annexés par le IIIe Reich. C'est la « Nuit de cristal ».

1939

1er septembre : la Seconde Guerre mondiale débute en Europe après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie.
3 septembre : le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne, en réaction à l'entrée des troupes allemandes en Pologne.

1940

10 mai : la France, la Belgique et les Pays-Bas sont envahis par l'armée allemande.
17 juin : le maréchal Pétain, désigné la veille comme Président du Conseil, reconnaît la défaite militaire de la France.
18 juin : de Londres, Charles de Gaulle appelle à la résistance.
22 juin : l'armistice franco-allemand est signé. La France est divisée en deux zones : une zone libre au Sud et une zone occupée par les troupes allemandes au Nord.
10 juillet : l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain actant ainsi la fin de la République. Le nouveau gouvernement s'installe à Vichy. C'est pourquoi on parle de régime de Vichy pour désigner la période (jusqu'en 1944) où la France est gouvernée par le maréchal Pétain.
27 septembre : une ordonnance allemande oblige les Juifs de zone Nord à se faire recenser.
3 octobre : premier statut des Juifs, leur fermant l'accès à de nombreuses professions.
4 octobre : les Juifs étrangers peuvent être internés dans des camps spéciaux ou assignés à résidence.
24 octobre : collaboration affirmée de l'État français avec l'Allemagne (rencontre de Hitler et Pétain à Montoire).

1941

Mars : création du Commissariat général aux questions juives par le gouvernement de Vichy.
14 mai : rafle dite du « Billet Vert ». 3 700 pères de famille, convoqués pour un prétendu contrôle d'identité, sont arrêtés et internés dans les camps du Loiret.
3 juin : recensement obligatoire des Juifs en zone non occupée.
29 novembre : l'Union générale des Israélites de France (UGIF) est créée par le gouvernement de Vichy qui met sous sa tutelle les œuvres sociales juives.

1942

Mars : le premier convoi de Juifs déportés de France quitte Compiègne à destination des camps d'extermination nazis ouverts dans la Pologne occupée.
6 juin : sur décision allemande, en zone occupée, tous les Juifs à partir de l'âge de six ans doivent porter une étoile jaune.
16 au 17 juillet : rafle dite « du Vél' d'Hiv ». À la demande de l'occupant allemand, la police française arrête 13 152 juifs, dont 4 115 enfants. Ces derniers sont internés au Vélodrome d'Hiver avec leurs parents, avant d'être transférés dans deux camps du Loiret. Les adultes sans enfants sont enfermés à Drancy.
Tous, ou presque, seront déportés dans les camps d'extermination nazis, en particulier celui d'Auschwitz-Birkenau.
11 novembre : la zone libre est envahie par les Allemands et les Italiens.

1943

8 septembre : les Allemands envahissent la zone italienne dans le Sud Est de la France.

1944

6 avril : arrestation des 44 enfants de la Maison d'Izieu (dans l'Ain) par la Gestapo.
6 juin : débarquement allié en Normandie.
17 août : le dernier convoi de déportation quitte la gare de Bobigny.

1945

27 janvier : l'armée soviétique entre dans le camp d'Auschwitz.
8 mai : défaite de l'Allemagne nazie et victoire alliée.
20 novembre : à Nuremberg, en Allemagne, débute le procès des grands criminels de guerre nazis. La notion de crime contre l'humanité apparait.

LES JUIFS DE FRANCE

Le **judaïsme** est la plus ancienne des trois religions monothéistes ayant des liens entre elles (judaïsme, christianisme, islam). Être **juif**, cela n'est pas seulement pratiquer une religion. Cela peut aussi être une identité, une culture ou un sentiment d'appartenance à l'Histoire du peuple juif.

À l'origine du judaïsme, ce peuple s'appelait les **Hébreux**.

Leur livre sacré est la **Torah** ou Bible hébraïque, écrite en hébreu ou en araméen.

Le lieu de culte des Juifs est la **synagogue,** comme l'est l'église pour les catholiques, le temple pour les protestants et la mosquée pour les musulmans.

Le responsable de l'organisation du culte, ou chef spirituel, est le **rabbin** (l'équivalent du prêtre pour les catholiques, du pasteur pour les protestants, de l'imam pour les musulmans).

Les Juifs sont présents en Gaule depuis le premier siècle de notre ère, mais ils n'ont pas toujours eu les mêmes droits que les Chrétiens. Les Juifs prospèrent en France au Moyen-Âge. Ils sont expulsés du Royaume de France en 1394. Par la suite, de nouvelles provinces sont devenues françaises où vivent des Juifs qui y sont « tolérés » (Alsace, Comtat-Venaissin, région de Bordeaux et Bayonne, Lorraine).

Deux ans après le début de la Révolution de 1789, le statut de citoyens égaux est accordé aux **Juifs de France**.

Au XIXe siècle apparaît une nouvelle forme de haine des Juifs : l'**antisémitisme**. L'illustration la plus célèbre de cette forme de racisme en France est *« l'affaire Dreyfus »*.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, environ 300 000 Juifs vivent en France.

Entre 1940 et 1944, le gouvernement français du maréchal Pétain (régime de Vichy) met en œuvre la persécution des Juifs de France. Exclus de la société française, ils n'ont plus les mêmes droits.

Ils sont victimes de **rafles** (arrestations d'un grand groupe de personnes, généralement par surprise), emprisonnés dans des **camps d'internement** en France puis déportés dans des **camps de concentration et d'extermination** installés par les nazis sur le territoire polonais occupé.

La **Shoah**, qui signifie « catastrophe » en hébreu, est la persécution et l'assassinat des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. On parle aussi de « génocide des Juifs ». Un génocide est la tentative de destruction d'un peuple entier.

Parmi les 76 000 Juifs déportés de France, 69 000 (dont 10 000 enfants) ont été déportés à Auschwitz. On compte entre 3 000 et 4 000 survivants de la déportation dont presque aucun enfant.

Environ 60 000 enfants juifs ont pu échapper aux arrestations et être sauvés grâce notamment à la solidarité de Français qui n'ont pas hésité à prendre des risques pour les aider.

Devenus adultes, ces survivants de la Shoah ont voulu remercier ceux qui les ont aidés et leur ont fait attribuer la médaille et le diplôme de **Justes parmi les Nations**.

DOCUMENTS HISTORIQUES

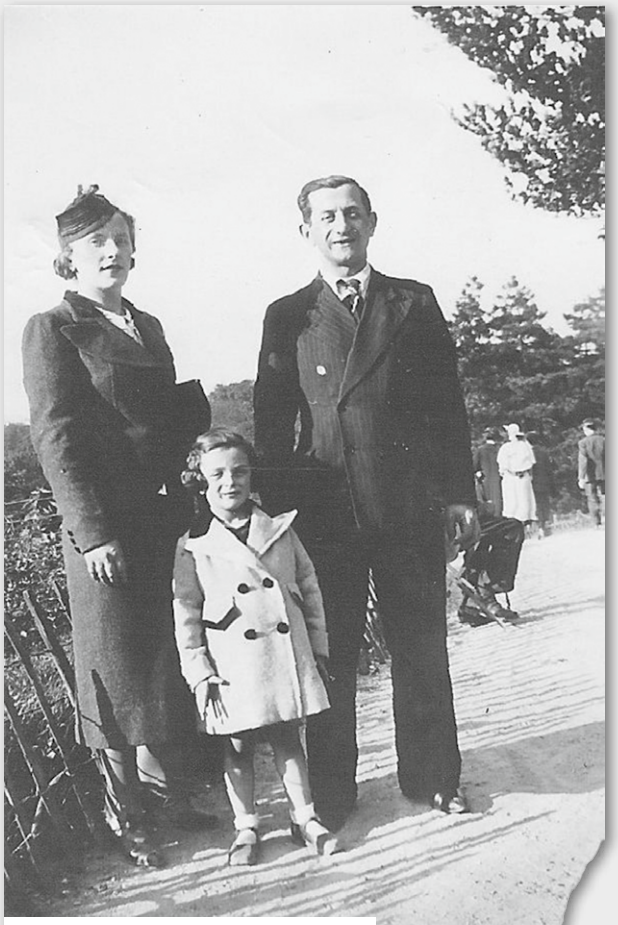

Simone Miliband (née en 1932 à Paris) et ses parents Léon et Ida vivent dans un deux-pièces, au 8 rue de Bagnolet dans le 20e arrondissement de Paris. Simone est élève à l'école de la rue Planchat. Ses parents, maroquiniers de profession, travaillent dans leur appartement.
La photo a été prise au parc des Buttes-Chaumont, le 12 juin 1937.
© COLL. SIMONE MILIBAND-FENAL.

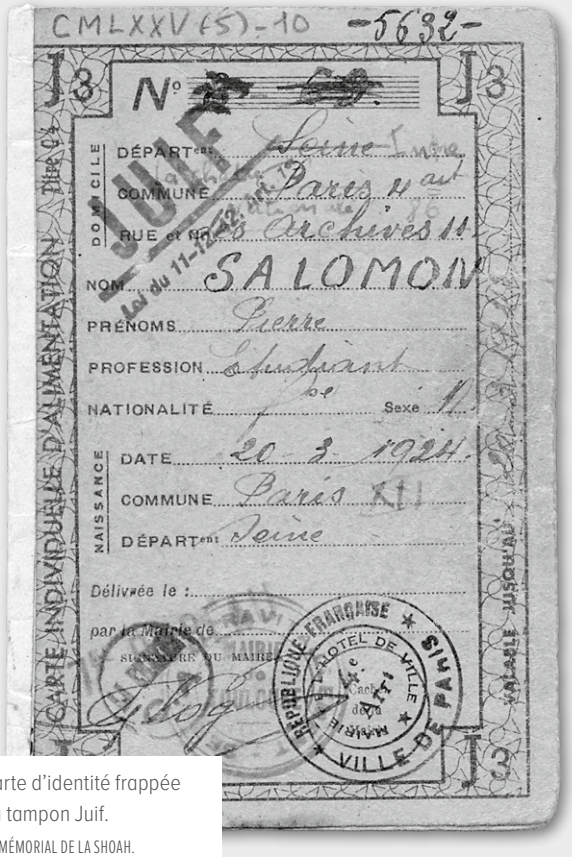

CMLXXV(5)-10 -5632-

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION — Titre 04 — VALABLE JUSQU'AU 30

13 — N° — 13

DOMICILE
DÉPARTement : Seine
COMMUNE : Paris 11e
RUE et N° : 3 Archives 11

JUIF
Loi du 11-12-42

NOM : SALOMON
PRÉNOMS : Pierre
PROFESSION : Étudiant
NATIONALITÉ : Sexe : M.

NAISSANCE
DATE : 20 3 1924
COMMUNE : Paris XII
DÉPARTement : Seine

Délivrée le :
par la Mairie de
SIGNATURE DU MAIRE

MAIRIE 11e Arr.t
HÔTEL DE VILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE PARIS

13

Carte d'identité frappée du tampon Juif.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

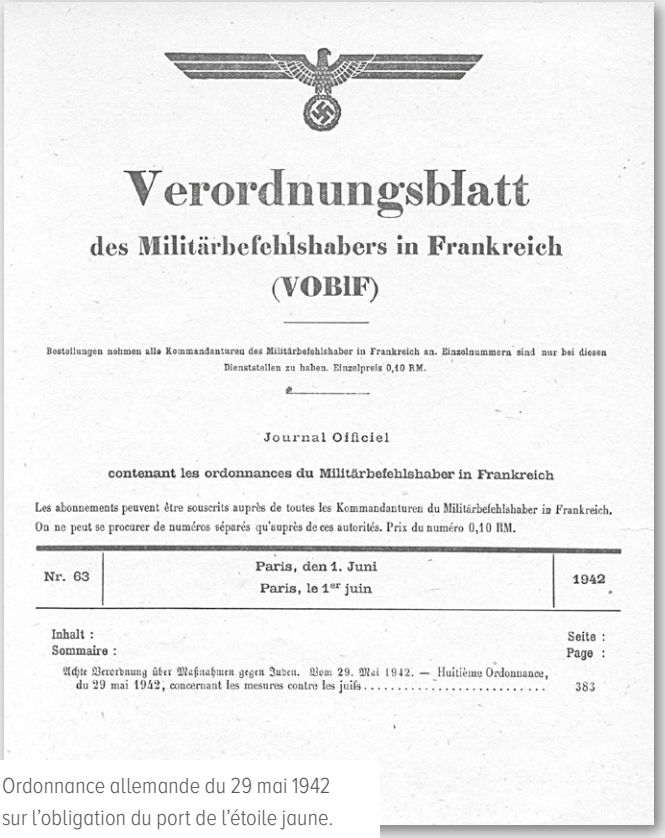

Verordnungsblatt

des Militärbefehlshabers in Frankreich

(VOBlF)

Bestellungen nehmen alle Kommandanturen des Militärbefehlshaber in Frankreich an. Einzelnummern sind nur bei diesen Dienststellen zu haben. Einzelpreis 0,10 RM.

Journal Officiel

contenant les ordonnances du Militärbefehlshaber in Frankreich

Les abonnements peuvent être souscrits auprès de toutes les Kommandanturen du Militärbefehlshaber in Frankreich. On ne peut se procurer de numéros séparés qu'auprès de ces autorités. Prix du numéro 0,10 RM.

Nr. 63	Paris, den 1. Juni Paris, le 1er juin	1942

Inhalt : / Sommaire : — Seite : / Page :

Achte Verordnung über Maßnahmen gegen Juden. Vom 29. Mai 1942. — Huitième Ordonnance, du 29 mai 1942, concernant les mesures contre les juifs 383

Ordonnance allemande du 29 mai 1942 sur l'obligation du port de l'étoile jaune.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Parc à jeux interdit aux enfants juifs. Photographie 1942.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Témoignage de Rachel Jédinak,
extrait de *Traqués, cachés, vivants. Des Enfants juifs en France (1940-1945*)
L'HARMATTAN, 2004, P. 166 :

« La veille du 16 juillet 1942, date de la rafle du Vél' d'Hiv', ma mère a dû entendre parler des arrestations de femmes et d'enfants prévues pour le lendemain. Elle nous a donc emmenées chez nos grands-parents paternels qui habitaient à environ cinquante mètres de chez nous, dans une pièce sans confort, sans eau courante, au cinquième étage. À l'aube, de grands coups frappés à la porte nous ont fait sursauter. Deux policiers, l'un en uniforme, l'autre en civil, nous ont donné l'ordre à toutes deux de nous habiller rapidement pour rejoindre notre mère. En chemin, l'un d'eux nous a dit: "Votre concierge vous a dénoncées". »

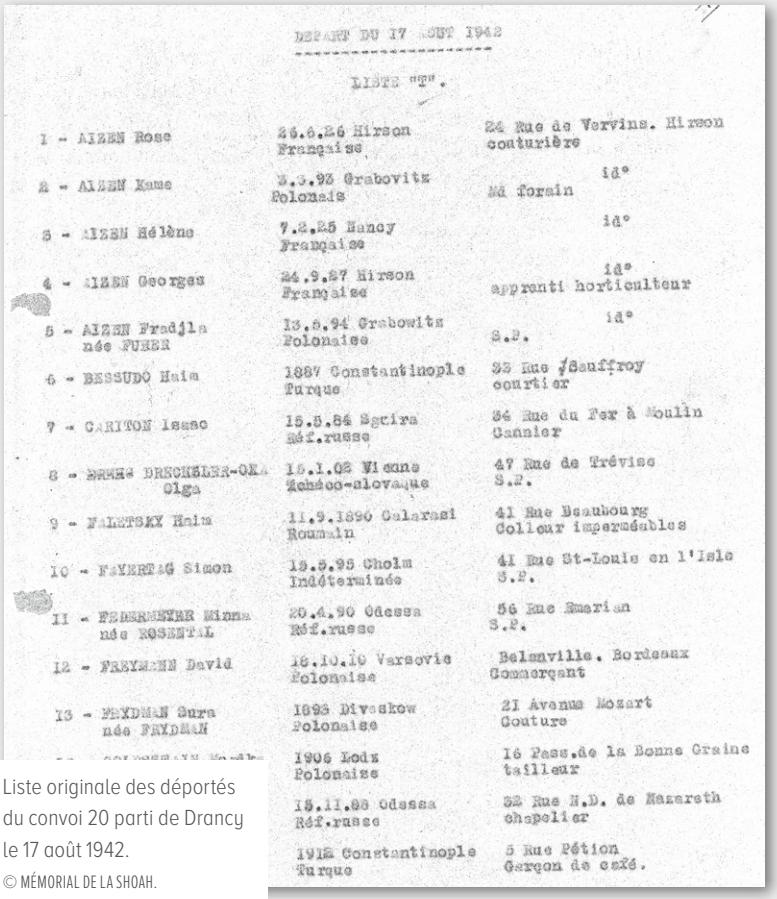

DEPART DU 17 AOUT 1942

LISTE "T".

1 - AIZEN Rose	26.6.26 Hirson Française	24 Rue de Vervins. Hirson couturière
2 - AIZEN Rama	3.3.93 Grabovitz Polonais	id° 24 Torain
3 - AIZEN Hélène	7.2.25 Nancy Française	id°
4 - AIZEN Georges	24.9.27 Hirson Française	id° apprenti horticulteur
5 - AIZEN Fradjla née FUHER	13.5.94 Grabowitz Polonaise	id° S.P.
6 - BESSUDO Haim	1887 Constantinople Turque	33 Rue Geoffroy courtier
7 - CARITON Isaac	15.5.84 Sgeira Réf.russe	34 Rue du Fer à Moulin Cannier
8 - Mme DRECHSLER-OKA Olga	15.1.02 Vienne Tchéco-slovaque	47 Rue de Trévise S.P.
9 - FALETSKY Haim	11.9.1890 Calarasi Roumain	41 Rue Beaubourg Colleur imperméables
10 - FAYERTAG Simon	13.5.95 Cholm Indéterminée	41 Rue St-Louis en l'Isle S.P.
11 - FEDERSEYER Minna née ROSENTAL	20.4.90 Odessa Réf.russe	56 Rue Emerian S.P.
12 - FREYMANN David	16.10.10 Varsovie Polonaise	Belleville. Bordeaux Commerçant
13 - FREYDMAN Sura née FREYDMAN	1893 Divaskow Polonaise	21 Avenue Mozart Couture
[illegible]	1906 Lodz Polonaise	16 Pass.de la Bonne Graine tailleur
[illegible]	15.11.88 Odessa Réf.russe	32 Rue N.D. de Nazareth chapelier
[illegible]	1912 Constantinople Turque	5 Rue Pétion Garçon de café.

Liste originale des déportés du convoi 20 parti de Drancy le 17 août 1942.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Entrée du camp de Birkenau, 1945 (portail).
PHOTOGRAPHIE. © MÉMORIAL DE LA SHOAH..

Anne Frank et sa famille se sont cachées pendant deux ans dans le grenier de cet immeuble à Amsterdam avant leur arrestation et leur déportation à Auschwitz le 2 septembre 1944.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Pour protéger les enfants, le comité Amelot, une organisation juive de sauvetage, évacue l'orphelinat de la Varenne en mars 1943.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. OSE.

Témoignage d'André Panczer, extrait de *Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis...*, ÉDITIONS DE L'OFFICINE, 2008, P. 46 :

«Maman et moi quittâmes l'appartement sans en aviser les voisins et passâmes la ligne de démarcation de la seule manière possible pour des étrangers, juifs de surcroît, à l'aide d'un passeur, moyennant finance. Il est arrivé que certains passeurs, sans scrupule après avoir dépossédé leurs "clients" de leurs bagages et de leur argent, les abandonnent seuls en un lieu inconnu d'eux, de sorte qu'ils allaient se jeter dans la gueule du loup et se faisaient arrêter par une patrouille de Feldgendarmes allemands. Il fallait tomber sur un passeur qui faisait honnêtement son "métier". Il y en eut de nombreux.»

Soldat embrassant une femme lors de la Libération de Paris. Août 1944.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Jean-Pierre et Bernard Eizikman étaient parisiens. Ces deux enfants juifs ont été accueillis clandestinement par Alexandrine Godin, agricultrice en Savoie. Ils posent tous les trois sur cette photo prise en 1944.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH/CDJC/COLL. YORAM DEGANI.

La gare de Thionville, 6 juin 1945, accueil de 1 000 enfants juifs survivants (les enfants de Buchenwald).
© MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. OSE.

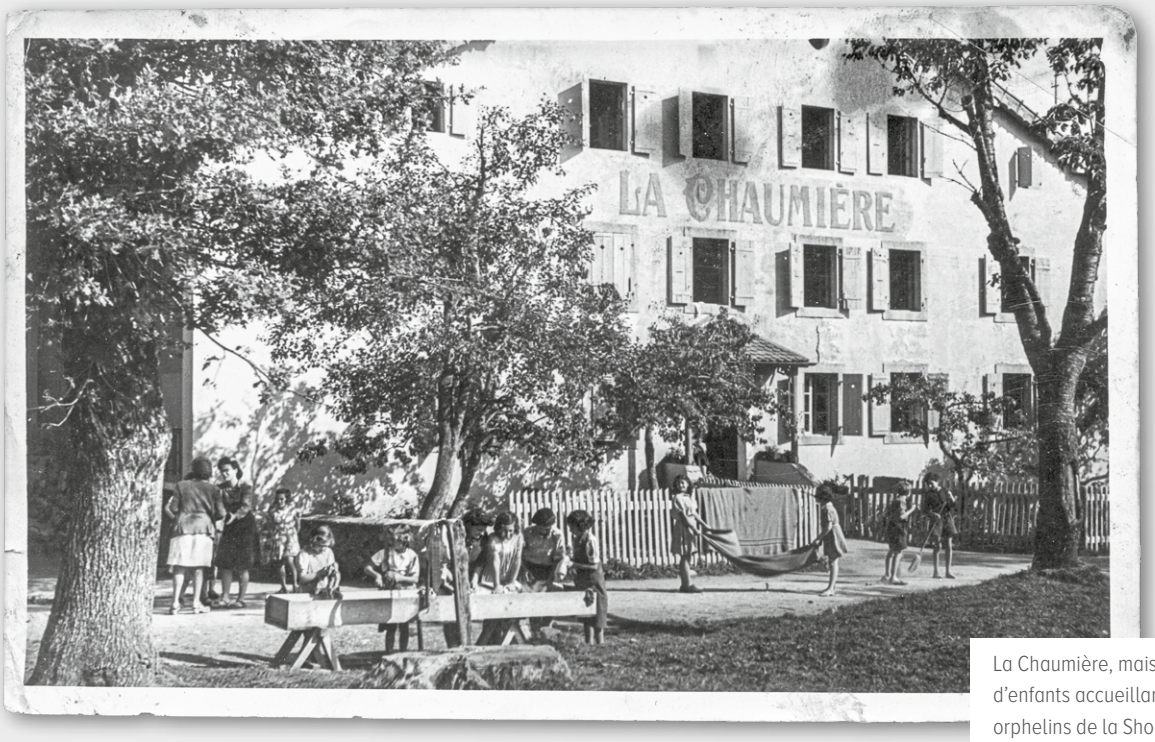

La Chaumière, maison d'enfants accueillant des orphelins de la Shoah.
© MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. OSE.

Les biens saisis dans les appartements des Juifs arrêtés sont triés. Paris, 1943.
© BUNDESARCHIV.

Le Mémorial des enfants du Vél d'Hiv, rue Nélaton, à Paris, 2020.
© DR.

LES LIVRES, LES FILMS ET LES RÉCITS QUI ONT INSPIRÉ CETTE HISTOIRE

DES LIVRES POUR LA JEUNESSE

À partir de 4 ans
L'arbre à musique, livre-CD de Jacques Haurogné, éditions des Braques, 2010.

À partir de 8 ans
Otto, autobiographie d'un ours en peluche, de Tomi Ungerer, L'école des loisirs, 2001.

À partir de 10 ans
– *La Maison vide,* de Claude Gutman, Gallimard Jeunesse, 1997.
– *Les Enfants sauvés,* BD, collectif, Delcourt, 2008.
– *Le Combat des Justes,* BD, collectif, Delcourt, 2014.
– *Le Journal d'Anne Frank,* Livre de Poche, 1986.
– *Un sac de billes,* de Joseph Joffo, Le Livre de Poche, 1982.
– *Le p'tit garçon aux 3 vies. Chant de la terre,* de Maurice Baran-Marszak, Petra, coll. « Méandre », 2019.
– *Max et les poissons,* de Sophie Adriansen, Nathan Poche, 2015.

À partir de 13 ans
– *Berg et Beck,* de Robert Bober, Folio Poche, 2001.
– *Nous étions seulement des enfants,* de Rachel Jedinak, Fayard, 2018.
– *Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis...,* d'André Panczer, Éditions de l'Officine, 2008.

DES FILMS

– *Au revoir les enfants,* de Louis Malle, avec Gaspard Manesse et Raphaël Fejtö (Gaumont, 1987).
– *Un sac de billes,* de Christian Dugay, avec Patrick Bruel, Dorien Le Clech et Batyste Fleurial (Gaumont, 2017).
– *La Rafle,* de Rose Bosch avec Jean Reno, Mélanie Laurent, Gad Elmaleh et Raphaëlle Agogué (Gaumont et Légende Film, 2010).
– *Le Vieil Homme et l'Enfant,* de Claude Berri, avec Michel Simon, Alain Cohen et Charles Denner (1967).
– *Le Voyage de Fanny,* de Lola Doillon, avec Léonie Souchaud, Fantine Harduin et Juliane Lepoureau (Origami Films, Bee Films et Metropolitan Filmexport, 2016), d'après l'histoire de Fanny Ben-Ami (Editions du Seuil).

DES RÉCITS

Des enfants juifs cachés et sauvés pendant la Seconde Guerre mondiale en France nous ont raconté leur histoire.
En particulier Maurice Baran-Marszak, Simone Fenal, Charles Finel, Françoise Hirsch, Félix Jastreb, Rachel Jedinak, Joseph Joffo, Mireille Gluckman-Raymond, Sylvain Levy, Bernard Lobel, Léa Naveau, André Panczer, Ginette Princ et Janine Sperling.
Plusieurs de ces récits de sauvetage sont évoqués dans les différents outils pédagogiques proposés par l'association L'enfant et la Shoah – Yad Layeled France.

→ ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Sur le site internet de l'association L'enfant et la Shoah, vous pouvez télécharger et imprimer les crayonnés (dessins préparatoires en noir et blanc) des douze planches en couleur qui composent cette histoire sans paroles.

www.lenfantetlashoah.org

AUTRES KITS PÉDAGOGIQUES

L'association L'enfant et la Shoah – Yad Layeled France met à la disposition des enseignants à partir du cycle 3, des expositions, une mallette pédagogique et une affiche pour aborder l'histoire de la Shoah en Histoire et en EMC.

→ Gratuits pour les établissements scolaires, sur demande :
info@lenfantetlashoah.org

EXPOSITION-ATELIER
« Sur les traces d'une photo. Dix histoires d'enfants sauvés »

Les élèves de cycle 3 et de collège découvrent et écrivent, à partir de documents d'archives, de témoignages et de questionnaires, les histoires de dix enfants juifs qui ont vécu en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale et ont survécu à la Shoah. L'objectif est d'enseigner la construction d'un discours historique et la connaissance de faits à partir de récits véridiques. Chacun devient l'auteur de l'histoire qu'il raconte, par le recoupement et la mise en commun des informations.

EXPOSITION-ATELIER
« Enfants juifs à Paris, 1939-1945 »

Retraçant l'histoire des enfants juifs parisiens durant la Seconde Guerre mondiale, de leur exclusion à leur sauvetage, les élèves réfléchissent à partir de documents d'archives et de textes, aux conséquences universellement désastreuses de l'exclusion et du racisme.

MALLETTE ET EXPOSITION
« Face à l'histoire, 1939-1945 »

À la lumière de situations vécues par des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale et de plusieurs témoignages vidéo, les élèves sont invités à débattre avec leurs professeurs de thèmes et questions tels que : « Peut-on avoir une raison légitime de désobéir aux lois ? En quoi suis-je concerné(e) par ce qui arrive aux autres ? Connais-tu des actions de solidarité ? Quelles valeurs faut-il défendre pour vivre en paix dans notre pays ? ».

AFFICHE
« Les enfants ont des droits »

L'affiche illustrée par Gilles Rapaport et le livret « Les enfants ont des droits » ont été conçus pour rappeler les droits fondamentaux des enfants, rendre hommage au pédagogue Janusz Korczak et célébrer, chaque 20 novembre, la Journée internationale des droits de l'enfant.

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

46, rue Raffet
75016 Paris - France
Tél. : 01 45 24 20 36
info@lenfantetlashoah.org
www.lenfantetlashoah.org

Avec le soutien de:
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
DILRAH
Fondation pour la Mémoire de la Shoah

L'ENFANT ET LA SHOAH
Yad Layeled France

46, rue Raffet
75016 Paris - France
Tél. : 01 45 24 20 36
info@lenfantetlashoah.org
www.lenfantetlashoah.org

Avec le soutien de:

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

DILRAH

Fondation pour la Mémoire de la Shoah